

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de ROMORANTIN-LANTHENAY
Commune de MENNETOU-sur-CHER



Maire,
[Signature]

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal du 14 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Mennetou-sur-Cher dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle associative, sous la présidence de M. Christophe THORIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 4 février 2022

PRESENTS : MM THORIN Christophe – RENAULT Mireille – JAQUE Eric - LONGEPE Nadia - BLANCHARD Pierre - DA ROCHA Séverine – FRAISSE Pascal – FERRON Bertrand - JAUDOIN Arnaud – DOUCET Ludovic - COUSTRE Suzanne – TONNARD Martine.

ABSENTS : LOMBARD Patrick (pouvoir à M. JAQUE) – BERGOUGNOUX Jérémie (pouvoir à M. THORIN) - TOURAQUET Delphine (pouvoir à Mme RENAULT) –

SECRETAIRE : Mme LONGEPE Nadia

Objet : AVIS SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE DE LA ZAC II DES GRANDES BRUYERES :

Par courrier du 16 décembre 2021, Mme la vice-présidente de la CCRM invitait le Conseil Municipal à faire part de ses observations à propos de la modification du périmètre de la ZAC II des Grandes Bruyères, destinée notamment à la construction d'une unité de méthanisation sur la Commune de Villefranche. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet et à la modification du périmètre de la ZAC des Grandes Bruyères.

Pour extrait conforme au registre.



Maire,
Christophe THORIN

[Signature]